FORFAIT ACTIVITES

Année 2023-2024
Cotisation annuelle : 5€
(Nouveaux tarifs à compter du 1 septembre 2020)

Quotient familial	**Tarif A** pour 1 enfant	**Tarif A** à partir du deuxième enfant par famille	**Tarif B** pour 1 enfant	**Tarif B** à partir du deuxième enfant par famille	**Tarif C** pour 1 enfant	**Tarif C** à partir du deuxième enfant par famille
-300	20€	18€	10€	8€	2,50€	1,5€
301-450	21€	19€	11€	9€	3,00€	2,50€
451-760	22€	20€	12€	10€	3,50€	3€
761-1220	23€	21€	13€	11€	4€	3.50€
1221-1450	24€	22€	14€	12€	4.50€	4€
+1451 et extérieur	25€	23€	15€	13€	5€	4.50 €

Suite aux obligations du Contrat Enfance Jeunesse qui lie le service jeunesse et la CAF de Grenoble, cette dernière nous impose de revoir notre système de tarification des activités proposées par le local des jeunes afin d'en favoriser l'accès à tout le monde.

Exit le forfait à l'activité, désormais nous appliquerons un forfait journée.

Trois forfaits en fonction des activités :

Tarif A : activités ou sorties onéreuse (prestataires, transport, matériel...)
Tarif B : activités et sorties courantes
Tarif C : activités et sorties de proximité